



HAL
open science

Les ratés de l'enseignement supérieur

Cédric Hugrée, Tristan Poullaouec

► **To cite this version:**

Cédric Hugrée, Tristan Poullaouec. Les ratés de l'enseignement supérieur. Sociétés contemporaines, 2023, 3 (127), pp.177-184. 10.3917/soco.127.0177 . hal-04383201

HAL Id: hal-04383201

<https://hal.science/hal-04383201>

Submitted on 9 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1. Sur quelles enquêtes se fonde votre livre ?

Ce livre prend le parti du “statactivisme”, néologisme proposé par Isabelle Bruno, Emmanuel Didier et Julien Prévieux (2014), “comme un slogan et comme un concept descriptif, utilisé pour qualifier des expériences visant à se réapproprier le pouvoir des statistiques”. Pourquoi et pourquoi faire ? L’enjeu est à la fois scientifique et politique. Il s’agit d’abord et avant tout de valoriser certaines enquêtes de la statistique publique qui font partie de notre trésor commun. Trop de critiques de la production statistique, parmi les chercheurs comme parmi les militants, la réduisent au seul rôle d’outil de gouvernement sans considérer suffisamment sa place dans la production des savoirs scientifiques. On oublie ainsi souvent ce que les données des services statistiques ministériels doivent à la contribution des sciences sociales. Ainsi, Alain Darbel, puis Claude Seibel, coauteurs de *Travail et travailleurs en Algérie* (1963), ont joué un rôle décisif dans le développement des panels de suivi des élèves au ministère de l’éducation nationale. Pour notre part, nous avons beaucoup pratiqué le *réemploi* de ces enquêtes longitudinales, qui ont à la fois une large profondeur biographique (les scolarités des élèves y sont décrites de la 6^e jusqu’à la terminale, et au-delà, dans l’enseignement supérieur jusqu’à la fin des études) et beaucoup d’indicateurs variés et précis sur la socialisation familiale (propriétés sociales des parents, choix scolaires, implication dans le suivi de la scolarité...) et sur la socialisation scolaire (enseignements suivis, déroulement des procédures d’orientation scolaire, acquis scolaires, notes...).

Dans le débat public, les données statistiques sont bien sûr utilisées pour justifier une politique ou au contraire la critiquer. Ainsi, dès l’été 2017, la ministre de l’enseignement supérieur prépare les esprits à la refonte de la plateforme de préinscription dans l’enseignement supérieur APB en prétendant que “ 60 % des étudiants qui entrent dans le système de la licence générale échouent ”. Pour notre part, avec Yaël Brinbaum (Brinbaum, Huguée Poullaouec, 2018), nous montrons dans *Économie et statistique* au printemps 2018 que 61 % des étudiants inscrits au début des années 2000 en licence générale ont obtenu ce diplôme, que ce soit dans la filière de départ ou après réorientation dans une autre. Il est assez facile d’expliquer comment la ministre a dramatisé l’échec à l’université en se limitant à la première année de licence. En revanche, il est plus difficile de mesurer correctement les taux d’obtention de différents niveaux de diplôme au terme du parcours d’étude. Et pour montrer comment ils ont évolué depuis vingt ans, il nous a fallu compiler huit notes d’information des services statistiques du ministère de l’éducation nationale et du ministère de l’enseignement supérieur. Cette discrétion est regrettable. Est-ce parce que les données montrent une hausse de ce qu’il faut bien appeler des “ ruptures universitaires ” ? Parmi les bacheliers de 2014 entrés la même année en L1, 28 % quittent

l'enseignement supérieur sans nouveau diplôme. Cette proportion était de 20 % parmi leurs homologues de 2002. En outre, 9 % des bacheliers de 2014 ont dû se contenter d'un diplôme de niveau bac+2, alors qu'ils visaient au moins un bac+3 pour la plupart. Qui souhaite sincèrement la réussite des étudiants à l'université ? Dans les " Bleus de Bercy " sont publiés les indicateurs de pilotage de la LOLF. La cible pour le taux de réussite en L1 est que 54 % des bacheliers de 2024 obtiennent le droit de passer en L2. On comprend dès lors que la ministre mette en avant " le droit de se tromper " quand on lui demande comment elle souhaite " ouvrir la façon de réussir ses études " (Le Monde, 16 septembre 2022).

2. En quoi peut-on parler d'un nouveau régime de sélection scolaire ?

À l'été 2019, la revue *Sociologie* a publié le dossier *Enseignement supérieur : l'art et les manières de sélectionner* que Séverine Chauvel et moi-même coordonnions (Hugrée, Chauvel, 2019). Un peu plus d'un an après l'instauration de Parcoursup et la promulgation de loi relative à l'orientation et la réussite des étudiant-es (ORE), et quelques mois avant l'irruption de la crise sanitaire en France, nous faisons alors l'hypothèse que cette réforme symbolisait l'entrée de l'enseignement supérieur français dans « un nouvel âge de la sélection ». Le livre *Héritocratie* de Paul Pasquali (2021) analyse lui aussi cette réforme comme une « véritable rupture » qui se combine avec « l'extension du domaine de l'ouverture sociale » au sein des grandes écoles et participe au renouvellement de la légitimité scolaire et symbolique des élites. Enfin, dans les deux derniers numéros de *Formation Emploi* (158 et 159) intitulés pour le premier *Un nouvel âge de la sélection scolaire ? Formes et logiques de sélection dans un système éducatif massifié*, et pour le second *Les pratiques de la sélection : à la croisée de la formation et de l'emploi*, Marianne Blanchard, Prisca Kergoat et Philippe Lemistre reprennent et confirment cette hypothèse d'un nouvel âge de la sélection scolaire et la relie à l'extension de la « logique compétence » tant dans le monde du travail que dans celui de l'école (2022).

Notre livre va désormais un peu au-delà. Il défend l'idée qu'un nouveau régime de sélection scolaire a émergé au tournant des années 2000 en France et que Parcoursup l'a en quelque sorte codifié. Schématiquement, ce nouveau régime de sélection scolaire se caractérise par un niveau très élevé de diplomation des jeunes générations et des inégalités très importantes de transmission des savoirs scolaires entre les classes sociales. Nous vivons actuellement une *réplique* de la « seconde explosion scolaire » qui avait affecté les premiers cycles universitaires à la fin des années 1980 et pendant les années 1990. Après une relative stagnation, les proportions de diplômés repartent à la hausse depuis 15 ans sous le double effet des

politiques scolaires (Loi Fillon, 2005 ; réforme du baccalauréat professionnel de 2007 ; Stratégie nationale de l'enseignement supérieur en 2015) et de l'appropriation de l'enjeu scolaire par les familles populaires. Quelques données aident à prendre la mesure de cette réplique : en 2006, 62 % d'une classe d'âge était titulaire d'un bac ; c'est 82 % en 2021 (+ 20 points en 15 ans). En 2006, 42 % des 25-34 ans sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ; c'est 50 % en 2021 (+ 8 points en 15 ans). En 2006, 23 % des 25-29 ans étaient titulaires au moins d'un bac+3 en 2006 ; ils et elles sont 38 % en 2021 (+15 points en 15 ans).

Pourtant, notre système scolaire demeure profondément inégal. On connaît grâce notamment aux travaux d'Ugo Palheta (2012) les mécanismes d'éviction et de relégation des enfants des classes populaires dans les filières de la voie professionnelle. On connaît moins les travaux montrant comment les inégalités d'apprentissage se creusent au fil des scolarités, comme le montre l'article de Sylvain Broccolichi et Rémi Sinthon pour le collège et le lycée (2011). Mais surtout, les indices s'accumulent pour montrer que l'institution scolaire française transmet de moins en moins bien les savoirs scolaires. Le livre de Christian Baudelot et Roger Establet *L'élitisme Républicain* avait montré que l'école française était très tolérante aux inégalités. Elle semble l'être de plus en plus. Prenons deux illustrations parmi d'autres. À la même dictée de 85 mots, 26 % des élèves de CM2 faisaient plus de 15 erreurs en 1987 ; ils sont 46 % en 2007 (+20 points en 20 ans). En 1987, 74 % des élèves de CM2 réussissent les divisions en 1987 ; ils ne sont que 37 % en 2017 (- 37 points en 30 ans).

Dans cette configuration, Parcoursup représente certes une extension de la sélection : pour sa dernière année, APB comptait une centaine de licences qui recouraient à des tirages au sort illégaux pour départager leurs candidat·es. En 2021, pour la 3^e année de Parcoursup, 773 licences n'ont retenu au plus que la moitié des candidatures, soit un quart des licences proposées sur le portail¹. Mais plus largement, Parcoursup permet d'atteindre l'objectif de diplômer 50 % d'une génération au niveau bac +3 tout en gérant les abyssales inégalités d'apprentissage entre les classes sociales par la hiérarchisation accrue des filières et établissements de l'enseignement supérieur. Il érige ainsi désormais les ratés du système éducatif français en principe d'organisation des études supérieures. C'est à ce titre que nous pensons qu'il s'agit là d'un nouveau régime de sélection scolaire et non plus seulement d'un nouvel âge de la sélection.

3. Les élèves des classes populaires peuvent-ils y réussir leurs scolarités ?

Nous avons à cœur de documenter avec précision la profonde diversification actuelle des parcours scolaires des enfants issus des

classes populaires. Pour les jeunes issus de ces milieux sociaux nés dans les années 1960, les CAP et BEP sont incontournables : plus d'un membre de ces cohortes sur trois dispose de ce type de diplôme comme titre le plus élevé ; une proportion deux à trois fois supérieure à celle des détenteurs de bac + 2 et plus. Mais parmi les jeunes d'origine populaire nés à partir de 1970, la proportion de titulaires de CAP ou de BEP baisse. Et dans ces cohortes d'origine populaire, la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur dépasse celle des diplômés de l'enseignement professionnel. C'est encore plus net encore pour les filles qui ont été les premières actrices de cette petite conquête scolaire.

Le livre documente alors les conditions sociales qui président, dans les classes populaires, à cette appropriation très inégale des diplômes. Et c'est tout d'abord dans le détail des configurations familiales que l'on observe des effets puissants sur le parcours des enfants de petites différences sociales, professionnelles et scolaires chez les parents. L'accès au diplôme des enfants fonctionne aujourd'hui comme un puissant révélateur d'une frontière interne entre une fraction stabilisée des classes populaires, désormais largement concernée par la scolarisation prolongée de ses enfants, et les fractions inférieures des classes populaires, où les pères sont distants de l'emploi qualifié et les mères de l'activité professionnelle régulière.

Il montre ensuite que les premiers cycles universitaires sont aujourd'hui le cœur des destinées des bacheliers et bachelières des milieux populaires. Beaucoup préparent des BTS, mais plus encore des diplômes universitaires : les STS ne rassemblent au total qu'un cinquième des étudiants d'origine populaire, ce qui s'avère finalement peu par rapport au poids des filières universitaires dans les destins scolaires de ces mêmes étudiants. En effet, 59 % des étudiants d'origine populaire sont inscrits en lettres, en sciences humaines et sociales, en économie, en droit, en sciences ainsi que dans les Inspé. A l'autre bout de l'échelle sociale, 54 % des étudiants des classes dominantes sont quant à eux inscrits dans des classes préparatoires, des écoles de commerce ou d'ingénieurs ou du secteur de la culture, des grands établissements et des études de santé. Ces institutions apparaissent au cœur de leurs nouvelles stratégies de reproduction quand les filières universitaires constituent à l'inverse le véritable centre de gravité des études supérieures des enfants des classes populaires.

Enfin, grâce aux enquêtes présentées plus haut, nous combinons les variables d'origine sociale et de parcours scolaire pour montrer que quand les enfants des milieux populaires connaissent une entrée réussie dans les apprentissages élémentaires en français et en mathématiques, ils ont des parcours scolaires sans heurt majeur dans le secondaire et exactement les mêmes chances de décrocher une

licence par la suite que les enfants des classes moyennes et dominantes avec les mêmes acquis scolaires.

Les étudiants issus des classes moyennes et dominantes ont des parcours scolaires beaucoup plus homogènes que ceux des classes populaires. En schématisant, on peut dire que, pour les classes populaires, dans un système scolaire très diversifié et très hiérarchisé socialement et scolairement, le fait d'être une fille issue des fractions stables semble permettre - un peu plus qu'à d'autres - d'acquérir des connaissances et un capital scolaire qui se révèle très discriminant dans les études supérieures et particulièrement dans les études universitaires.

4. Mais alors, que faire? Votre livre donne-t-il des raisons d'agir pour la démocratisation scolaire ?

Il suggère pour commencer de rediscuter de cette notion. Beaucoup pensent qu'elle a eu lieu, à travers la diffusion massive des diplômes entraînée par la politique scolaire. Et comment ne pas souligner en effet l'impact de la prolongation des études dans des catégories sociales longtemps tenues à distance de l'enseignement supérieur ! Mais si le diplôme reste un bon indicateur relatif du capital scolaire accumulé, il faut aussi réfléchir à des formes de hiatus qui se multiplient entre les « trois états du capital culturel ». « L'enseignement réellement démocratique », écrivaient Bourdieu et Passeron en 1964, « est celui qui se donne comme fin inconditionnelle de permettre au plus grand nombre [...] de s'emparer [...] des aptitudes qui font la culture scolaire ». Le plaidoyer pour une pédagogie rationnelle reste juste, mais pourrait fort bien être repris à son compte par l'injonction nouvelle à « l'innovation pédagogique » dans les universités, de plus en plus souvent dotées de services de pédagogie universitaire transversaux peu sensibles aux besoins didactiques de chaque discipline. Face à ce risque, il est heureux que les échanges sur les manières d'enseigner entre spécialistes d'une même discipline se développent : les enseignants-chercheurs eux aussi pourraient revendiquer de « reprendre la main sur le métier », comme le demande la FSU. De quoi ont besoin les étudiants ? Face aux malentendus sur les savoirs universitaires et leurs exigences, il faut leur « vendre la mèche », sans prendre appui sur des savoirs implicites acquis dans la sphère familiale.

Mais en vérité, ces prérequis exigés sans être enseignés à l'université devraient s'accumuler tout au long de la trajectoire scolaire. Par quelque bout qu'on le prenne, on en revient toujours à ce problème. La remise à niveau n'est pas impossible à l'université, mais elle a un coût, comme le montre le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) dont les programmes sur deux ans correspondent à ceux de la voie générale du lycée. Le problème est encore plus aigu depuis la réforme de cette voie. Il y a des prérequis disciplinaires. Comment débiter les

mathématiques à l'université sans les avoir étudiées en première ni en terminale ? Quelles connaissances minimales sur l'histoire de la Cinquième république en France faut-il avoir acquises pour profiter pleinement d'un cours magistral de sociologie sur la société française contemporaine ? Peut-on redémarrer à zéro l'enseignement du fonctionnement du système immunitaire en licence de biologie au motif que certains bacheliers n'ont pas suivi cette spécialité au lycée ? Etc. Mais il y a aussi des prérequis plus généraux qui tiennent aux techniques intellectuelles de la culture écrite. Et les enseignants-chercheurs ne sont pas spécialement qualifiés pour y remédier quand ils sont mal maîtrisés. Expliquer comment rédiger une dissertation, construire un exposé ou s'orienter dans une bibliographie, voilà des choses souvent prises en charges dans les cours d'introduction au travail universitaire. Mais imposer de réviser la grammaire ou les règles du calcul n'est pas chose aisée quand les lacunes remontent loin et n'ont pas empêché l'obtention du bac.

L'université ne sortira pas toute seule de cet embarras. Si l'on souhaite maintenir le droit d'accès de tout bachelier à toute filière de son choix, nous ne pouvons pas seulement miser sur des aménagements des cursus en licence, sur des dispositifs de remédiation ou des techniques d'enseignement plus efficaces. L'augmentation des taux d'encadrement est sans doute nécessaire mais aussi insuffisante. La conclusion du livre invite à se demander quelle refondation du lycée il faudrait viser du point de vue de la réussite des étudiants, à l'université comme dans les autres segments de l'enseignement supérieur. Elle évoque, trop rapidement sans doute, la perspective d'un lycée unique débouchant sur un seul baccalauréat, de « haut niveau de culture commune » pour tous, à la fois littéraire, scientifique et technologique. Le bac technologique a été créé en 1965 pour « désencombrer » l'enseignement secondaire classique, à la demande expresse de De Gaulle soucieux de s'opposer aux « ambitions abusives » de « ceux qui n'ont rien à faire » à l'université. Le bac professionnel a été créé 20 ans plus tard pour prolonger la scolarité après un BEP. Ce nouveau diplôme a failli ne pas être un baccalauréat et il s'en est fallu de peu pour qu'il n'ouvre pas droit à la poursuite d'études. Le bilan de ces trois voies d'accès au bac est très ambivalent. D'un côté, elles ont permis une diversification qui est toujours défendue comme un levier de démocratisation. De l'autre, elles ont aussi été le moyen de la division scolaire reproduisant à l'intérieur des lycées les divisions sociales plus larges au sein de la société. Le nouveau régime de sélection scolaire s'accommode parfaitement de cette « démocratisation ségrégative » identifiée par P. Merle, mais au prix d'un gâchis et de frustrations considérables. Aujourd'hui, une très large majorité des familles espèrent un diplôme de l'enseignement supérieur pour leurs enfants et moins de la moitié des enfants d'employés ou d'ouvriers y parviennent. Les crises

sanitaires, l'essoufflement des démocraties mais aussi la nécessité d'une bifurcation écologique exigent également des connaissances élaborées et largement partagées pour éviter le gouvernement des experts. Les structures scolaires héritées de la Cinquième république n'y suffiront pas.

Références

Baudelot, Christian, Establet, Roger *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Seuil, coll. « La république des idées », 2009, 117 p., EAN : 9782020993685.

Yaël Brinbaum, Cédric Huguée, Tristan Poullaouec, "50 % à la licence... mais comment ? Les jeunes de familles populaires à l'université en France", *Économie et statistique*, n°499, 2018, pp. 81-106. <https://doi.org/10.24187/ecostat.2018.499s.1941>

Blanchard, Marianne, et Philippe Lemistre. « Introduction. Un nouvel âge de la sélection scolaire ? Formes et logiques de sélection dans un système éducatif massifié », *Formation emploi*, vol. 158, no. 2, 2022, pp. 7-22.

Broccolichi, Sylvain, et Rémi Sinthon. « Comment s'articulent les inégalités d'acquisition scolaire et d'orientation ? Relations ignorées et rectifications tardives », *Revue française de pédagogie*, vol. 175, no. 2, 2011, pp. 15-38. <https://doi.org/10.4000/rfp.3017>

Chauvel Séverine, et Huguée Cédric. « Enseignement supérieur : l'art et les manières de sélectionner », *Sociologie* [En ligne], N° 2, vol. 10 | 2019, mis en ligne le 10 juillet 2019, consulté le 21 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/5451>

Palheta, Ugo, *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*, Paris, 2012

Pasquali, Paul. *Héritocratie. Les élites, les grandes écoles et les mésaventures du mérite (1870-2020)*. La Découverte, 2021

Palheta, Ugo. *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*. Presses Universitaires de France, 2012

i Données aimablement transmises par Julien Gossa, animateur de la Conférence des Praticiens de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.